

OBLIX® MT

ETHOFUMÉSATE + MÉTAMITRONE

L'union fait la force.



ad^{opte}
une betterave

Rencontre le produit qui est fait pour toi !

HERBICIDE

UPL France - Tour Voltaire - 1 place des Degrés 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com - www.upl-ltd.com/fr

En savoir plus sur :

www.adopteunebetterave.com





BÉNÉFICES

L'alliance de deux matières actives pour une **action foliaire et racinaire**.

Parfaitement complémentaire en association avec du **Phenmédiphame**.

Très **efficace** sur Amarante réfléchie, Arroche étalée, Chénopode, repousses de Colza, Fumeterre, Matricaire, Renouées des oiseaux et persicaires.



CARACTÉRISTIQUES

Composition : 150 g/l d'éthofumésate et 350 g/l de métamitrone

N° AMM : 2160917

Formulation : SC

Conditionnements : 5L

Mode d'action : Groupe HRAC C1

La synergie des deux matières actives éthofumésate et métamitrone permet une action à la fois foliaire et racinaire.



SPECTRE D'EFFICACITÉ

Matricaire	Ethuse	Amni Majus	Chenopode
Arroche	Renouée Liseron	Renouée Oiseaux	Renouée Persicaire
Sanve	Ravenelle	Colza	Mercuriale
Morelle	Gaillet	Amarante	Fumeterre
Mouron Blanc	Pensée	Véronique	Panic

● Efficacité très satisfaisante (>85%) ● Efficacité satisfaisante (>70%) ● Efficacité faible (<70%) ○ Efficacité insuffisante (<50%)



POSITIONNEMENTS

Dose usuelle

En post-émergence, à la dose de 0,8L/ha à 1,2 L/ha par application :

- Première application effectuée dès la levée des adventices (stades « point vert » « cotylédons étalés »),
- Applications suivantes réalisées à chaque nouvelle levée d'adventices en respectant un délai d'environ 7 jours entre elles.

Respecter une bonne cadence de traitement entre chaque passage afin de contrôler la flore adventice.

Application possible en **pré levée** à la dose de 2L/ha. Maximum une application en pré-levée.

Mélange

Afin de maîtriser certaines adventices difficiles, OBLIX®MT pourra être associé à d'autres matières actives, notamment le Phenmédiphame et/ou le triflusulfuron.



USAGES & DOSES

USAGE HOMOLOGUÉ SUR CULTURE DE RÉFÉRENCE	CULTURES RATTACHÉES ET AUTORISÉES	CIBLES	DOSES D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	DAR (jours)
Betterave industrielle et fourragère	Betteraves industrielles et fourragères	Désherbage	2L/ha Entre les stades BBCH 00 et BBCH 19	3/an	F BBCH19

Non autorisé en production de semences.

Une intervention maximum en pré-levée

ZNT culture adjacente : 5 mètres

DVP : 5 m

Intervalle minimum entre les applications : 5 jours



OPTIMISER L'EFFICACITÉ EN RESPECTANT LES BONNES PRATIQUES D'APPLICATION

Une application maîtrisée

- Un pulvérisateur propre avant le remplissage
- Volume de bouillie de 80 à 150 L / ha

Intervenir sur des adventives aux stades jeunes

Point vert à cotylédons

Composer son mélange en fonction de la flore

- Traitement aux bonnes doses en fonction du stade des adventices
- Ajouter 0,5 L/ha d'huile au mélange herbicide pour régulariser l'efficacité
- Privilégier l'alternance de matières actives

Utiliser des buses à fentes classiques ou des buses à pastille de calibrage (nombre d'impacts de la bouillie > 50/cm²)

Des conditions climatiques favorables

- Hygrométrie > 70%
- Vent inférieur à 19 km/h (règle de force 3 Beaufort obligatoire)



UPL France - Tour Voltaire - 1 Place des degrés . 92800 PUTEAUX
Tel : 01 46 35 92 00 - contact.uplfrance@upl-ltd.com - fr.uplonline.com

UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N° 9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

OBLIX®MT : composition : 150 g/l d'éthofumesate + 350 g/l de métamitron - AMM n° 2160917 · Détenteur Homologation : UPL Europe Ltd · ®Marque déposée

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Plus d'informations sur : www.agriculture.gouv.fr/Ecophyto · Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

ATTENTION – H302 - Nocif en cas d'ingestion. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.. EUH208 : Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.